



Santé et conditions de travail à Roubaix

La CGT dit stop à la mascarade du CHS

Le CHS des communaux de Roubaix aurait dû se tenir ce jeudi 12 décembre 2013, et certains membres de la CGT vous expliquent pourquoi ils refusent de siéger, et qu'à l'avenir ils n'y participeront plus.

Un CHS pour quoi faire ?

- Depuis le droit d'alerte sur le bâtiment de la caisse d'épargne de mai 2013 tout traîne.
- Des arrêts et accidents de travail de plus en plus nombreux dans les crèches dus aux mauvaises conditions de travail. **Après une journée de grève** et deux droits d'alerte, rien n'avance.
- Pour le non-respect des procédures du CHS quand un droit d'alerte ou un droit de retrait est déposé, à chaque fois l'administration se réunit sans la présence des élus du CHS...

Seul le DGS, le Dg du service, la directrice et la DRH (c'est-à-dire ceux qui sont à l'origine de ces problèmes) se concertent et trouvent une réponse, et bien sûr sans notre présence....

Lors de la grève, et du dernier CHS du **25-10-2013**, un audit sur les troubles musculo-squelettiques et les risques psychosociaux par un organisme extérieur sur la crèche Fourmies devait rapidement être mis en place et approuvé par le comité.

Il a été remonté par les 40 agents en grève que le matériel et la pédagogie Loczy soient revus, que le rythme de travail 6h15 consécutif sans pause soit revu, que le passage de 3 à 2 sections soit remis à jour...

Constat depuis l'étude de 2008, les groupes de travail de 2009, 2012 et le dernier CHS, toujours rien...

ILS DISCUTENT ENCORE ENTRE EUX ET OUBLIENT LA SITUATION, PENDANT QUE LES AGENTS SOUFFRENT ET QUE LES ARRETS DE TRAVAIL CONTINUENT A PLEUVOIR

Allez !!! Une bonne nouvelle !!! Un groupe de dialogue en janvier dans les crèches, annoncé par le directeur de l'éducation et les encadrants. Ceux-ci se sont déplacés sur chaque crèche avec un discours bien rodé par le directeur général des crèches celui-ci rappelle que faire grève leur donne une mauvaise image (c'est-à-dire les agents des crèches).

Hé oui !!!! Il fait culpabiliser et incriminer les agents des crèches d'avoir utilisé ce droit de grève pour être entendu.

L'administration bute en touche, gagne du temps. Et d'un coup, bonne nouvelle pour Noël, je viens d'apprendre que le 20 décembre, on rencontre l'organisme qui va enquêter sur les conditions de travail des crèches ; oui, 45 jours après !!! Alors qu'il n'y avait pas besoin d'étude de marché et d'appel d'offre. **Pourquoi tout ce temps perdu ????**

Faut-il attendre un suicide, messieurs et mesdames les responsables, pour réagir ?

Et lorsque les AT (accidents de travail) arrivent, même les démarches administratives pour la reconnaissance de celui-ci ainsi que la prise en charge des soins tardent ou deviennent compliqués, on rajoute une difficulté à une autre à l'agent en détresse.

Cela fait plus d'un an que la CGT et les élus qui siègent au comité de réforme cdg59 ont alerté la DRH sur ce problème, mais on continue les mêmes erreurs. Et qui paie la facture !!! Ce sont bien les agents.

Autre situation CHS qui est loin d'être réglée : LES AGENTS DES ECOLES

A Chaque fois la DRH, le DGS et le DG refusent un diagnostic précis des conditions de travail exécrables de ses agents, et chaque fois, ils minimisent les faits, voir même déplacent l'agent mis en cause.

Ils ne règlent pas le problème... ils le déplacent. Et oui !!! Pas de vague avec l'éducation nationale !!!

Les directeurs d'écoles ont toujours raison, le DG de l'éducation de la ville de Roubaix ne soutient pas ses agents, pire encore, il les méprise, et donne raison aux directeurs et directrices d'écoles. Ils refusent d'entendre les souffrances des agents.

L'administration refuse toute discussion sur l'organisation du travail. Vu que les CTP s'enchaînent et que nous sommes invités qu'à titre consultatif, des organisations de service sont imposées brutalement aux agents-ville. A Roubaix On appelle cela la **réorganisation de travail, optimisation, sans tenir compte de la vie privée des agents. Faut-il une nouvelle fois, mettre tout le monde dehors, pour se faire entendre ???**

La CGT par le CHS crie au SECOURS ! SOS, Stop ! Trop d'arrêt dans cette mairie.

Que Se passe-t-il ??? A qui la faute ?? Cherchez l'erreur.....

Nous refusons de siéger pour faire semblant, de faire les pantins d'un jeu de rôle dans lequel nous n'avons aucune marge de manœuvre et pire servir de prétexte à la direction pour ne rien faire en faveur du personnel. Il y a pourtant matière, ne vous en déplaise !

Nous exigeons :

- Une enquête en direction du personnel, sur les risques psycho-sociaux. Il est URGENT de vous rendre à l'évidence et de cesser de la nier.

- Un état des lieux complet du fonctionnement des structures existantes. - La prise en compte des difficultés individuelles des agents (handicap, âge, précarité, immersions reconversions... etc.) dans la définition de leurs tâches.

-Un dialogue avec les Directeurs, les DG sur l'organisation du travail et leurs besoins en termes de postes et une véritable concertation avec le personnel concerné lors des réorganisations de service.

La mairie de Roubaix, c'est un lieu de travail et non une machine : c'est un organisme vivant dont il faut ménager les éléments essentiels, les agents.

Leur santé est en danger, il faut les écouter !

Dans de telles conditions, quel bilan en matière d'échanges et de dialogues social peuvent dresser les agents de la mairie. Comment peuvent-ils encore pouvoir progresser dans le climat social tel que vous le portez.

Les élus CHS de la CGT lancent une alerte au président et autres élus du CHS, il y a urgence à prendre en compte les situations du personnel pour éviter des drames.

**LA CGT RAPPELLE QUE LE ROLE D'ELU EST DE DEFENDRE LES
CONDITIONS DE TRAVAIL DE CHAQUE AGENT
SOYONS UNIS ET NOUS SERONS PLUS FORTS.**

Les élus CHS de la CGT.